

MAPI

**Objet : Formation des doctorants en pédagogie –
Formation des maîtres de conférences stagiaires.
Document de synthèse et propositions**
Date : 8 juillet 2024
Destinataires : P. Lecroart. R. Marthan. J. Caillaud.

Formation des doctorants en pédagogie Formation des maîtres de conférences stagiaires

Historique

La formation à la pédagogie des doctorants de l'université de Bordeaux a été mise en place par Marthe-Aline Jutand, Sylvie Barbier et Laurence Bergugnat après la création de l'université, alors que la première était directrice de la MAPI. Cette formation s'est déployée dans le cadre de la formation plus globale des doctorants délivrée par le collège des écoles doctorales (CED), sous l'impulsion de ces enseignantes. Les doctorants sont tenus d'une obligation de formation de 100h sur trois ans, dont une part obligatoirement consacrée à la pédagogie pour ceux qui assurent des missions complémentaires d'enseignement (MCE)¹

Cette formation a fait l'objet d'une intégration formelle dans le plan de formation des doctorants du CED et dans les services d'enseignement de ces collègues selon les années, de 36 à 48 HeTD par enseignant, soit un volant total chaque année de 108 à 144 HeTD. Elle a été assurée, sous cette forme, pendant 6 ans, de 2016 à 2022. Lors de l'année 2022/23, elle n'était plus assurée que par Laurence Bergugnat et Sylvie Barbier. Cette dernière a depuis fait valoir ses droits à la retraite. Laurence Bergugnat a averti le CED au début de l'année 2022/23 de son souhait de cesser d'assurer cette formation.

Pendant les six années au cours desquelles la formation a été assurée par cette équipe, l'organisation était la suivante :

- l'équipe a construit cette formation en cohérence avec la formation proposée au MCF stagiaires débutée en 2018 ;
- 3 ou 4 sessions de trois journées de formation (3 ou 4 x18h), pour 3 ou 4 groupes de 30 doctorants ;
- animation des sessions en binômes de deux enseignantes (donc 3 ou 4 x12h de formation pour chacune) ;
- la formation a été organisée en deux « parcours », l'un intitulé « Réflexions sur les pratiques pédagogiques », l'autre « Formation à l'enseignement par l'enseignement » (v. Annexe) ;
- ces parcours étaient articulés avec d'autres formations dispensées en parallèle et assurées par des vacataires (formation « voix et gestes » et « gestion du stress », Claude Antoniazzi) ou par les collègues de formation (par ex., en santé, DU de pédagogie des sciences de la santé) ;
- la logistique était assurée par le CED (B. Masclef) : inscription des doctorants, composition des groupes, réservation de salles. Les HeTD étaient financées par le CED ;
- lors des formations, les doctorants étaient réunis en groupes pluridisciplinaires ;
- les formations assurées par M.A. Jutand, S. Barbier et L. Bergugnat abordaient les thèmes suivants :

¹ Pas de volume minimal, v. art. 15 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat).

- connaissance de l'organisation institutionnelle de l'UB en matière d'enseignement (SNI, UF-UFR-Départements, FIPVU, MAPI, autres services support) ;
- posture et positionnement : autorité, confiance en soi, légitimité, différences entre jugement/conseil/accompagnement (à partir de jeux de rôles) ;
- travail sur l'évaluation (évaluation des étudiants, évaluation des enseignements) ;
- analyse de pratiques (à partir du constat que tous les doctorants présents étaient en réalité déjà en situation d'enseignement).

Les informations récoltées ci-dessus résultent des éléments recueillis par l'équipe MAPI, d'un échange avec M.- A. Jutand avec l'équipe de direction MAPI et des éléments communiqués par B. Masclef (pour information, cette dernière a fait valoir ses droits à la retraite et Stéphanie Danaux lui a succédé).

Année de transition 2023/24

Sollicitée en urgence par le CED le 29 juin 2023, la MAPI a mis en place une solution transitoire de remplacement et pris l'engagement d'étudier la faisabilité d'une mise en œuvre pérenne de cette formation à la pédagogie, sous l'égide du CED.

La solution transitoire a reposé sur les ingénieurs pédagogiques et de formation (IPF) de la MAPI. Le programme transitoire a été repris pour une proposition de plan de formation pérenne.

Le parcours de formation a été construit en cohérence avec celui des MCF stagiaires, en collaboration avec le CED, et communiqué aux doctorants par le CED :

1. Une part « socle » sur deux jours (12h) intitulée « Construire un enseignement » avec pour objectifs de :

- Comprendre le contexte et les enjeux de l'offre de formation à l'université de Bordeaux,
- Connaître les grands principes de pédagogie universitaire,
- Identifier des pédagogies actives à utiliser dans sa pratique et son contexte,
- Identifier les principes de l'évaluation critériée,
- Concevoir un scénario pédagogique en respectant l'alignement pédagogique
- Se questionner sur sa pratique et sa posture d'enseignant

2. Une part « personnalisée » (6h) à choisir parmi un ou des modules complémentaires dédiés aux pédagogies actives et organisés spécifiquement pour eux (présentiel ou distanciel):

- Se lancer dans la classe inversée ;
- Hybrider son enseignement ;
- Intégrer la gamification dans son enseignement ;
- Mettre en œuvre l'évaluation par les pairs ;
- Expérimenter l'apprentissage par problèmes ;
- Découvrir le *challenge-based learning*.

Ce parcours est obligatoire pour les doctorants qui ont une MCE et ouvert aux autres en fonction des places disponibles.

En 2023-2024 :

- 4 sessions de « socle » (20 à 25 participants par session) en décembre 2023 et janvier 2024
- 1 session de chaque module complémentaire entre janvier et mai 2024 (25 à 30 participants par session)

La suite du document décrit l'organisation proposée pour la formation des doctorants et la formation des MCF stagiaires en précisant en particulier le rôle des acteurs, l'organisation mise en place, leur complémentarité et spécificité ainsi que leur soutenabilité.

Construction d'un parcours de formation à la pédagogie pour les doctorants

La MAPI a travaillé à la proposition d'une offre de formation pérenne. Cette offre de formation devrait reposer sur quelques principes clés.

1. Le dispositif de formation des doctorants est porté par le CED qui assure l'organisation administrative (gestion des emplois du temps et des salles, recrutement des enseignants intervenants, communication auprès des doctorants, etc.) et sa soutenabilité (financement des HeTD). Pour l'année 2024-25, le CED finance 30 HeTD (HCC). Ce volume pourra être réévalué avant le début de chaque année universitaire ultérieure en fonction des besoins d'intervention d'E-EC dans le parcours de formation et des marges de manœuvre budgétaires du CED. La MAPI apporte son soutien et expertise sur les contenus et le scénario de formation.

2. La formation est assurée, selon les thématiques, par des IPF de la MAPI, par des enseignants ou enseignants-chercheurs (E-EC) ou par des duos formés d'IPF et d'E-EC. Cette dernière modalité présente pour avantage de :

- donner une double dimension à la formation, d'expertise technique d'une part, de retour de pratiques et d'expériences d'autre part ;
- renforcer l'adhésion des doctorants aux formations grâce à l'échange avec des enseignants confirmés ;
- contribuer indirectement à la formation continue des E-EC (analyse réflexive de leur propre pédagogie pour intervenir auprès des doctorants) ;
- poursuivre le travail d'association de la communauté enseignante aux actions d'accompagnement de la MAPI.

Sans exhaustivité, les E-EC seront sollicités parmi plusieurs types de publics :

- les anciens participants au projet « compagnonnage » ;
- les E-EC ayant obtenu un financement dans le cadre d'un projet (STEP, Région, AAC-RAP, Projets NewDeal) ;
- les E-EC ayant bénéficié de la formation aux maîtres de conférences stagiaires depuis sa création en 2018 et investis dans la transformation pédagogique depuis leur installation ;
- des E-EC participant déjà aux formations délivrées par le CED et acculturés au cadrage de l'offre de formation.
- Tout E-EC expert des domaines abordés par la formation proposée

L'intégration des E-EC au programme de formation sera progressive et ne pourra être mise intégralement en place dès la rentrée 2024/25. Les formations en duos peuvent répondre à deux types d'organisation :

- **option 1 « expertise/retex »** : dans ce format déjà utilisé occasionnellement dans des formations MAPI avec des enseignants-chercheurs compagnons, la séance de formation est divisée en deux temps distincts. Dans un premier temps, le thème est abordé sur le plan théorique et technique par un IPF de la MAPI. Dans un second temps, l'E-EC partage et échange avec les participants à propos de son expérience sur le thème. Ce format est particulièrement approprié pour les formations aux pédagogies actives (approche par problèmes, *challenge based learning*, évaluation par les pairs). Il ne nécessite pas un temps de préparation commun important entre l'IPF et l'E-EC, qui doivent surtout s'entendre sur les temporalités de la séance. Ce format peut également être intéressant pour incarner la manière dont la stratégie formation de l'établissement se déploie (VP, directeur de composante par exemple) ;
- **option 2 « double expertise »** : ce format a également été testé dans des formations MAPI (par ex. avec A. Braquelaire sur l'évaluation qualitative ou avec S. Jequier sur les compétences transversales). Il est préférable de la mettre en œuvre avec des enseignants experts du thème de formation. Dans ce format, la séance de formation est co-construite entre l'E-EC et l'IPF, ce qui permet à l'IPF de s'imprégner des retours d'expérience de l'E-EC et, inversement, à l'E-EC de monter en compétence sur les aspects théoriques et techniques du thème enseigné. Le temps de préparation ne se limite donc pas à une réflexion sur la répartition de la parole et des sujets animés par l'un ou l'autre. Cela correspond à un modèle ToT (Training of Trainers), l'E-EC étant ensuite placé, pendant la formation, dans une posture de co-expert avec l'IPF. Il n'en demeure pas moins nécessaire que les deux intervenant se répartissent les temps d'animation de la formation avec des moments séparés et des moments en duo (regards croisés). Les répliques d'une formation sur un même thème sont idéalement assurées par le même duo IPF/E-EC, ce qui permet d'optimiser les temps de préparation et de garantir une forme d'unité des contenus de formation.

Dans un premier temps, **l'option 1** sera privilégiée dans les formations aux doctorants. Une partie des formations de ces deux parcours de formation s'appuient sur des formations du catalogue de formation aux E-EC, dont certaines sont déjà conçues sur ce schéma « expertise/retex ». L'option 1 peut également être déployée dans la part « personnalisation » du parcours des doctorants qui comporte des sessions spécifiquement réservées aux seuls doctorants.

L'option 2 ne peut pas être mise en place immédiatement car elle exige d'identifier des E-EC experts ou la montée en compétence d'E-EC sur de nouvelles thématiques. Il est proposé d'expérimenter cette modalité dans le cadre de la formation des E-EC lauréats de l'AAC-RAP : des anciens lauréats (campagne 1 et 2) seront sollicités afin de tester la co-construction d'une formation à l'alignement pédagogique. Cette modalité doit reposer sur le volontariat et l'engagement d'E-EC car la charge de travail correspondante est significative. Si les résultats de l'expérimentation sont satisfaisants (E-EC volontaires pour y participer, qualité de la formation, ressenti des IPF et E-EC impliqués, perception par les équipes formées), ce format pourrait ensuite être envisagé, à moyen terme, pour quelques formations du parcours de formation des doctorants.

Le parcours de formation est structuré de la manière suivante :

1. Une part « socle » sur quatre demi-journées (4x3h pour un total de 12h, sur deux journées consécutives) traite les éléments suivants :

- a) Contexte et enjeux de l'offre formation à l'université de Bordeaux
- b) Construire son enseignement : acquis d'apprentissage et scénario pédagogique
- c) Alignement pédagogique, évaluation des apprentissages et pédagogies actives
- d) Techniques d'animation et échanges de pratiques

2. Une part « personnalisation » (6h) s'appuie sur des modules complémentaires dédiés. Parmi les formations proposées, deux sont organisées en duos E-EC/IPF en fonction des thèmes et des compétences des E-EC volontaires pour contribuer à ces formations et en fonction de leur intérêt pour certains thèmes. Afin que les doctorants puissent réaliser un choix éclairé, une information relative aux grandes lignes de chaque module leur est préalablement délivrée par le biais d'un livret numérique de présentation. Ils ont le choix parmi les thèmes suivants :

Sessions dédiées aux seuls doctorants

- découverte Moodle 3 heures
- rendre son cours interactif avec Wooclap 2 heures
- animer une classe virtuelle 2 heures
- se lancer dans les pédagogies actives 3 heures
- hybrider son enseignement 2 heures
- se lancer dans la classe inversée : mode d'emploi 3 heures
- mettre en œuvre l'évaluation par les pairs 2 heures

3. Une phase de conclusion du parcours vise à permettre la réalisation d'un bilan, d'une évaluation des enseignements et la transmission au profit de futurs doctorants. Cette étape est composée :

- d'une évaluation « à chaud », en groupe, à l'oral ;
- d'une évaluation « à froid » réalisée par questionnaire adressé aux doctorants par le CED

Évolution du parcours de formation des MCF stagiaires

En 2023/24, la MAPI a apporté de substantielles modifications au parcours de formation des MCF stagiaires. Les 32h de formation obligatoire à la pédagogie ont été réparties en une part socle et une part personnalisation.

La formation est composée des éléments suivants.

1. Une part socle de 20 heures composée de
 - Contexte et enjeux de l'offre de formation à l'Université de Bordeaux (2h)

- Construire un enseignement : l'alignement pédagogique, des acquis d'apprentissage à l'évaluation (7h)
 - Analyse de pratiques (3 x 3h = 9h)
 - + temps de présentation, positionnement, suivi, bilan (2h)
2. Une part personnalisée de 12 heures qui prend en compte leur positionnement et qui répond au plus près des besoins de développement des compétences pédagogiques :
- Au choix dans le catalogue MAPI (pédagogie universitaire et outils numériques). Dans la même logique, il doit être envisagé d'associer, quand cela est possible, des E-EC aux modules de formation du catalogue MAPI pour des formations « en duo ». Cela est par exemple envisageable pour les modules :
 - o Se lancer dans les pédagogies actives
 - o Expérimenter l'approche par problème
 - o Atelier compétences transversales et enseignements disciplinaires
 - o Expérimenter l'apprentissage par scénario
 - À la carte dédiés, sur certaines thématiques (en fonction d'un nombre minimum de participants). A titre indicatif, les modules suivants ont été proposés « à la carte » en 2023/24
 - o Animer un cours avec confiance et aisance orale (C. Cochelin, enseignante) ;
 - o Exercer une relation d'autorité vis-à-vis de ses étudiants (L. Berguignat, EC) ;
 - o Améliorer sa recherche de documentation scientifique et accompagner les étudiants à la science ouverte (Direction de la Documentation).
 - À travers d'autres ressources internes ou externes relatives à la pédagogie (MOOC, événements... avec attestations de présence)

L'organisation de la formation repose principalement sur la MAPI, avec le support du pôle AGRH et de la DirCom. La liste des MCF stagiaires, avec leurs coordonnées, est communiquée par le pôle AGRH à la MAPI au plus tard au mois de juillet de chaque année. La MAPI transmet aux futurs MCF stagiaires, dès juillet, le programme et le calendrier afin que ces derniers organisent au plus tôt leur emploi du temps du 1er semestre.

Réunion de rentrée. Une invitation à la réunion d'accueil des nouveaux personnels, qui a lieu mi-septembre, est envoyée par la DirCom. Lors de cette rencontre, un moment spécifique est dédié aux E-EC nouvellement recrutés, y compris les MCF stagiaires, à la suite de la présentation générale animée par le Président de l'université. Cette réunion donne lieu à l'intervention de différents acteurs en lien avec les missions de formation des MCF :

- VP Formation ;
- VP QVT ;
- VP RH / AGRH ;
- Institut des transitions ;
- Chargée de mission parité diversité ;
- MAPI.

La DirCom, en charge de cette journée, accompagne la MAPI pour encadrer les interventions de chaque intervenant afin que les présentations soient équilibrées. La MAPI établit une liste d'intervenants qu'elle communique à la DirCom. De son côté la DirCom invite ces intervenants et leur indique la durée de leur intervention. Elle prend également en charge le volet logistique : réservation de salle, accueil des publics, communication parallèle aux enseignants pour les informer de ce temps spécial.

En écho à la proposition de parcours de formation pour les doctorants, l'association d'E-EC (duos E-EC/IPF) à la formation des MCF stagiaires est également pertinente, selon les mêmes modalités (option 1 et option 2, cf. supra). La formation est construite en cohérence et en complémentarité de celle dispensée aux doctorants :

- certaines thématiques enseignées sont communes et le principe d'une construction sur des parts socle et personnalisation est reproduit. Ce schéma permet de construire ces deux formations sur les mêmes principes que ceux appliqués à l'offre de formation de l'université, en particulier sur celui de personnalisation des parcours. Outre son intérêt pédagogique intrinsèque, il renforce l'acculturation des doctorants et MCF stagiaires à ces principes ;

- en revanche, une mutualisation de ces formations ne semble pas pertinente, d'abord parce que cela n'est pas le souhait du CED, ensuite parce que les volumes (32h pour les MCF stagiaires, 18h pour les doctorants) et certaines autres thématiques d'enseignement diffèrent, enfin parce qu'il s'agit de publics différents dont les besoins de formation peuvent varier. Alors que la part socle des parcours doctorant et MCF sont très proches, les MCF stagiaires ont accès à une plus grande variété de thèmes dans la part personnalisation ;
- la mise en cohérence des formations doctorants et MCF implique une articulation des acquis d'apprentissage lorsqu'un docteur de l'UB est recruté à l'UB (validation d'acquis pour éviter des doublons de formation).

Le financement des HeTD à allouer aux E-EC associés à la formation est assuré sur l'enveloppe FI allouée à la MAPI pour la formation des MCF stagiaires (80h) qui n'est jamais totalement consommée (par ex., en 2022/23, 41HeTD attribuées). Les heures allouées à la MAPI pour la FC des E-EC pourront couvrir d'éventuels dépassements (aucune consommation de ces heures depuis 2019).

Annexe : Parcours de formation 2016-2022

(doc. M.-A. Jutand)

Parcours A : Réflexion sur les pratiques pédagogiques

PROGRAMME :

Chaque session de formation est organisée en deux périodes de deux jours à 2 mois d'intervalle

- La première période consiste à travailler avec le doctorant sa nouvelle **posture d'enseignant** (travail autour de la notion d'écoute et des essentiels dans la construction d'un enseignement) et la **compréhension de son environnement d'enseignant** (le cadre institutionnel, avec les acteurs et les contraintes),

- La seconde période sera principalement axée sur les **théories de l'apprentissage** (activité de travaux collaboratifs, conflits socio-cognitifs et apprentissage), **la question de l'autorité**, sur le **retour d'expérience** (analyse de pratique),

-Ateliers interactifs et théoriques basés sur l'échange d'expériences et la mise en situation.

Validation de la formation :

La validation de la formation est obtenue par la participation du doctorant aux 4 journées de formation d'une session.

DUREE ET DATES : Quatre sessions identiques de 4 jours sont proposées au choix pour ce parcours

- Première session : 22 / 23 novembre + 23 /24 janvier
- Deuxième session : 20/21 décembre + 20/21 février
- Troisième session : 24/25 janvier + 28/29 mars
- Quatrième session : 21/22 février + 29/30 avril

INTERVENANTS ET RESPONSABLES PEDAGOGIQUES :

Sylvie Barbier, MCF sc. de l'éducation, ESPE

Laurence Bergugnat, MCF sc. de l'éducation, ESPE

Marthe-Aline Jutand, MCU sc.de l'éducation, UF sc. de l'éducation, collège SH

Parcours B : Formation à l'enseignement par l'enseignement

PROGRAMME :

1) **Formation pratique** : mission enseignement ou 20 h d'enseignement en présence d'un tuteur

2) **Formation théorique** : trois demi-journées

-Les thématiques abordées sont la **communication dans l'enseignement** (cours, TD, TP), la **psychologie d'apprentissage** (mémoire, motivation, stratégie d'apprentissage), les **objectifs** et les **examens** (modalités et contenu).

Déroulé de la formation théorique :

-Avant chaque séance les étudiants doivent lire les textes se référant aux thèmes qui leur sont remis ; les séances sont totalement interactives et comportent des exercices individuels et collectifs (présentation d'un sujet, montage d'un enseignement, ...).

3) **Validation de la formation**

La validation de la formation est obtenue par la participation du doctorant aux trois séances d'enseignement, par la remise d'un rapport de quelques pages sur son expérience d'enseignement (contenu, pédagogie, bilan) et de l'attestation de son tuteur sur son activité d'enseignement.

DUREE et DATES : la formation théorique sur trois demi-journées au mois de décembre, au mois de février et au mois de mars. Les dates seront définies par la responsable pédagogique de la formation.

INTERVENANT et RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Véronique Conrad-Lapostolle - MCF Biologie cellulaire